



DROIT, ECONOMIE, GESTION (DEG)

Parcours Management et évaluation dans les organisations de santé

Master Economie de la santé



Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

Présentation

Implanté au cœur du campus dijonnais, le master **MEOS est depuis 25 ans une formation de référence** qui peut compter sur des enseignants spécialistes du domaine, et sur un réseau actif d'anciens étudiants et de professionnels de premier plan.

Le master **MEOS** offre aux étudiants qui souhaitent s'insérer dans le champ de la santé et du médico-social, et aux professionnels qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences pour progresser dans leur carrière, une formation pluridisciplinaire solide et ambitieuse, à visée professionnelle.

Le master **MEOS** accueille des promotions limitées à 20 étudiants en première et en deuxième année, afin de garantir à chacun un encadrement optimal.

Objectifs

Le master **MEOS** forme des experts et des responsables économiques, capables dès l'issue de la formation de piloter des projets et des organisations, de déterminer les actions et les politiques à mettre en œuvre, de concevoir et de conduire des démarches d'évaluation de structures ou de programmes.

Dès la première année, le master **MEOS** propose des enseignements pluridisciplinaires en économie, en gestion, en droit, toujours appliqués au champ sanitaire et médicosocial. Vous comprendrez les mécanismes d'ensemble et les enjeux du système de santé. Vous apprendrez à maîtriser et à appliquer les méthodes nécessaires pour analyser et évaluer les politiques et les stratégies en santé.

La seconde année du master **MEOS** accueille des étudiants de formation initiale et des professionnels dans le cadre de la formation continue. Elle peut être suivie en alternance. Vous comprendrez les problématiques actuelles des secteurs sanitaire et médicosocial et maîtriserez les outils stratégiques des responsables et des évaluateurs de ces secteurs. La seconde année est conçue pour favoriser une insertion professionnelle et une progression de carrière rapides et à hauteur des compétences acquises.

Capacité d'accueil globale : 20 étudiants

Compétences acquises

Le master **MEOS** permet d'acquérir des compétences spécifiques en économie et en gestion de la santé.

A l'issue de la première année, les étudiants savent :



- identifier et comprendre des situations complexes impliquant des décisions de nature économique ;
- mobiliser les théories et les modèles de l'analyse économique, y-compris leurs avancées récentes issues de la recherche pour étudier ces situations ;
- traiter et analyser l'information en utilisant les outils statistiques et économétriques pertinents pour répondre aux questions posées ;
- identifier les acteurs du système de santé (au plan national et régional), leurs rôles respectifs et leurs logiques économiques ; analyser les problématiques financières et organisationnelles des structures sanitaires et médicosociales ;
- comprendre les méthodes de l'évaluation médico-économique ;
- percevoir les dimensions juridiques, éthiques des décisions dans le secteur de la santé, et analyser la diffusion des innovations en santé.

A l'issue du Master, les étudiants savent :

- identifier et comprendre les enjeux actuels des secteurs sanitaire et médicosocial en prenant en compte leurs contraintes financières, environnementales, territoriales, de ressources humaines, et d'équité ;
- analyser l'impact des innovations organisationnelles et technologiques qui s'y développent ;
- collecter, traiter, analyser des données aussi bien quantitatives que qualitatives à des fins d'expertise ;
- produire des indicateurs et des tableaux de bord à partir d'analyses multicritères ;
- élaborer et mettre en œuvre des outils d'aide à la décision pour accompagner les organismes publics et privés dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques ;
- mobiliser les outils de l'évaluation économique et médico-économique pour assurer le suivi des actions, des projets ou des stratégies des organismes publics et privés ;
- concevoir et suivre des démarches qualité dans les organisations sanitaires et médicosociales ;
- faire des recommandations en termes de politique publique et de stratégie pour des organisations publiques comme privées ;

- assurer la gestion et le pilotage opérationnel d'une organisation ou d'une politique du secteur de la santé et du médicosocial.

Dimension internationale

Le master **MEOS** accueille chaque année des étudiants internationaux qui souhaitent acquérir des compétences d'évaluation et de pilotage mobilisables dans tout système ou organisation de santé, en France ou à l'étranger.

La réalisation d'un stage à l'étranger est possible en master1. L'alliance Forthem à laquelle appartient l'Université de Bourgogne constitue un atout dans cette perspective.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire en première année. Les étudiants doivent être à même de lire des documents et de suivre des séminaires de recherche en langue anglaise.

Les + de la formation

Une formation conçue pour optimiser votre insertion professionnelle

En choisissant le master **MEOS**, vous optez pour une formation spécialisée dans un secteur fortement pourvoyeur d'emplois à niveau master 2. Décideur ou expert du secteur sanitaire et médico-social, vous contribuerez directement à des enjeux d'intérêt collectif, et donnerez du sens à votre engagement professionnel.

Le master **MEOS** favorise une insertion professionnelle efficace : stages longs ou alternance, enseignements appliqués avec mises en situation, promos mixtes avec des étudiants en formation initiale et en formation continue, enseignements assurés en partie par des professionnels.

Le master **MEOS** bénéficie d'une réputation solide auprès des organismes et décideurs régionaux et au-delà, depuis de nombreuses années. Le réseau des anciens peut également être activé pour trouver des lieux de stage, d'alternance et pour la recherche d'emploi.



Une formation de haut niveau, à l'écoute de vos choix de parcours.

Vous profiterez d'enseignements pluridisciplinaires combinant les interventions d'acteurs de terrain de premier plan, et d'enseignants-chercheurs spécialistes du domaine.

La taille des effectifs en première et en deuxième année du master MEOS permet à l'équipe pédagogique de réaliser un suivi régulier et personnalisé pour chaque étudiant (mise à niveau, recherche de stage et d'alternance, suivi des travaux et des missions...).

Pour les étudiants de formation continue, l'organisation de la formation est propice à l'acquisition de compétences tout en poursuivant en parallèle son activité professionnelle.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le master **MEOS** applique les règles propres aux études LMD précisées dans le référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université.

Session d'examens

En première année de master, une session d'examens unique est organisée au terme de chaque semestre pour les matières ou Unités d'Enseignement (UE) concernées. CC et CT + sessions d'examen (différentes année 1 et 2).

En deuxième année de master, deux sessions d'examens sont organisées au terme de l'année. Les étudiants ajournés à la première session doivent repasser les matières ou les épreuves de l'UE pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 dans les UE non capitalisées.

Les épreuves des examens sont de nature différente selon les unités d'enseignement (études de cas, projet individuel,

note de synthèse, projet collectif, soutenance d'un mémoire professionnel...) pour évaluer à la fois les connaissances, les compétences méthodologiques et de communication des étudiants. Ces épreuves peuvent être écrites ou orales, individuelles ou collectives et les modalités peuvent être différentes à la première et à la seconde session en Master 2. Des examens «transversaux» peuvent être organisés entre plusieurs matières ; dans ce cas, la note unique est reportée dans chaque matière.

Compensation et capitalisation

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre et de chaque UE. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20. Une UE est validée lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20.

Les semestres, UE et les matières sont capitalisables, c'est-à-dire définitivement acquis lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants (ECTS). Les matières sanctionnées par une note supérieure à 10 sur 20 permettent également d'acquérir des crédits européens, capitalisables y compris l'UE n'est pas validée dans son intégralité.

La moyenne pondérée par les ECTS des notes des UE sert à déterminer la mention obtenue pour chaque année de Master.

Précisions

REGIME GENERAL : le contrôle des compétences et connaissances intervient selon des modalités qui combinent contrôle continu et contrôle terminal, sauf pour les étudiants qui partent un semestre dans une université étrangère dans le cadre des échanges Erasmus qui sont de ce fait soumis à un régime spécial. L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire. Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les session(s) concernée(s).



REGIME ERASMUS : les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus, doivent valider ce semestre dans l'université d'accueil, sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et être validé par le responsable du parcours. L'autre semestre doit être valide# selon le régime normal.

Redoublement

Le redoublement est possible en première et en deuxième année du master, sous réserve de l'accord du jury de délibération.

Ouvert en alternance

Alternance (en Deuxième année)

La seconde année du master MEOS peut être réalisée en contrat d'alternance ou de professionnalisation, au sein d'une structure privée à but lucratif ou non lucratif, ou dans une structure publique.

Vous trouverez sur le site du Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) les renseignements précisant les conditions d'éligibilité à ces contrats ainsi que les droits et devoirs des alternants (<https://sefca.u-bourgogne.fr/alternance.html>).

Dans le cadre de l'alternance, les missions confiées à l'étudiant doivent être validées par la responsable de la deuxième année du master avant le début du contrat. L'étudiant est suivi régulièrement par son tuteur en entreprise et son tuteur universitaire.

L'étudiant doit soutenir un mémoire professionnel devant un jury où siègent obligatoirement son tuteur en entreprise et son tuteur universitaire. Le mémoire doit porter sur une problématique en lien avec ses missions précisées dans le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Exemples récents d'alternance : adjoint à la qualité (Centre Hospitalier Louis Pasteur) ; assistant chef de projet *pilotage du réseau des Agences Régionales de Santé*. (Ministère de

la Santé et de la Prévention), adjoint de direction (EHPAD groupe DOMIDEP, Paris).

Stages

Stages (en M1 et M2 hors alternance et formation continue)

En première année, la réalisation d'un stage est **obligatoire** pour tous les étudiants du master **MEOS**, et pour les étudiants de deuxième année inscrits en formation initiale et n'ayant pas opté pour l'alternance.

Le stage de première année, d'une durée minimale de 9 semaines, est réalisé après les examens du second semestre (courant mars, selon le calendrier de la formation pour votre année universitaire).

Il peut se poursuivre jusqu'à la fin de l'année universitaire (fin août). Les étudiants qui le souhaitent peuvent réaliser plusieurs stages dans des structures différentes au cours de la période concernée. La réalisation d'un stage à l'étranger est possible.

La réalisation du stage est valorisée par la rédaction d'un mémoire, soutenu en présence d'un jury composé d'enseignants de la formation et de représentants professionnels de la structure d'accueil.

En deuxième année, lorsque l'étudiant n'est ni en alternance ni en formation continue, il doit réaliser un stage d'une durée minimale de 12 semaines, en alternance avec les semaines d'enseignement. Ce stage peut démarrer dès le premier semestre, il est recommandé de faire un stage long au-delà des 12 semaines obligatoires.

L'étudiant doit soutenir un mémoire professionnel devant un jury, où siègent obligatoirement son tuteur en entreprise et son tuteur universitaire. Le mémoire doit porter sur une problématique en lien avec ses missions de stage.

Exemples de stages récents : chargé d'études statistiques (Centre Hospitalier Universitaire Dijon Bourgogne), chargée de mission sur les Evénements Indésirables Graves (Agence



Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté), chargé du projet d'établissement (EHPAD de VYV3).

Etude professionnelle (en Deuxième année pour les Etudiants de formation continue)

Les étudiants en formation continue réalisent une étude professionnelle en lien avec les compétences visées par le M2. Cette étude se fait dans le cadre de leur exercice professionnel, en accord avec leur lieu d'exercice. Elle leur permet de mettre en œuvre les méthodes et les approches développées dans la formation.

Cette étude professionnelle est encadrée par un tuteur universitaire, enseignant dans la formation. Elle fait l'objet d'une soutenance devant un jury où siège obligatoirement le tuteur universitaire et un représentant du lieu d'exercice.

Exemples d'études professionnelles : participation et besoins des aidants en cancérologie (Jouvence réadaptation, Cote d'Or), organisation et financements des transports pour l'accueil de jour (EHPAD Daniel Benoist, Nevers) ; création d'une Unité Post-Urgence Gériatrique (Centre hospitalier de Semur en Auxois), développement d'une plateforme ressource et d'orientation pédopsychiatrique (PEP PEP CBFC).

Admission

Conditions d'accès

Conditions d'accès à la première année :

En première année de master **MEOS**, l'admission des candidats est prononcée par une commission pédagogique composée d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. La commission pédagogique examine les dossiers et se réserve le droit de réaliser un entretien oral avec le candidat en amont de la décision si elle le juge nécessaire. A l'issue de l'évaluation des dossiers, chaque candidat recevra

l'une des trois qualifications suivantes : admis sur liste principale, admis sur liste d'attente, non admis.

La commission pédagogique accordera une importance particulière :

- aux résultats académiques ainsi qu'à leur régularité ;
- aux motivations exprimées par le candidat ;
- à l'adéquation du projet professionnel avec les débouchés offerts par le master **MEOS**.

Pour les validations d'acquis ou équivalences de diplôme, s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation.

Conditions pour un accès direct en deuxième année :

En deuxième année de master **MEOS**, l'accès se fait de plein droit pour les étudiants ayant validé la première année de la formation.

Le master 2 **MEOS** est également ouvert, en formation initiale, à des étudiants ayant validé une première année de Master ou titulaire d'un diplôme de niveau équivalent. L'accès à la formation peut être demandé par des étudiants ayant suivi un parcours de formation les orientant vers l'analyse et la gestion des organisations de santé et médico-sociales, à travers les disciplines économiques, des sciences de gestion, juridiques et administratives, des sciences sociales ou des sciences sanitaires.

En formation continue, le Master 2 **MEOS** peut accueillir des cadres d'organisations sanitaires et sociales ou plus généralement des professionnels qui souhaiteraient acquérir les compétences d'évaluation et de pilotage visées par la formation. Leur admission est acceptée sous réserve d'une détention du niveau M1 ou d'une validation des acquis (prendre contact avec le SEFCA).

Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue qui relèvent de Pôle Emploi ou sont en projet de Transition Professionnelle devront effectuer un stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 420h par an.

Les étudiants relevant de la formation continue doivent, pour constituer leur dossier s'adresser au service de formation continue de l'université.



Contact : [✉ formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr) ;
03.80.39.51.80

Pour tous les étudiants qui ne sont pas titulaires du M1 MEOS, l'intégration dans la formation se fait à partir d'une présélection sur dossier, suivie, pour les présélectionnés, d'un entretien devant une commission composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels participant à la formation. Seront pris en compte le parcours de formation, l'expérience acquise, la motivation de l'étudiant et l'adéquation entre son projet professionnel et les objectifs de la formation. Les sélections ont lieu début juillet (1^{ère} session) et début septembre (2^{ème} session).

Modalités de candidatures

Le dossier de candidature pour le Master 1 MEOS doit être déposé sur la plateforme *Mon Master* ([✉ https://www.monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr)). Il comporte notamment

- le relevé des notes du diplôme préalable à la candidature et de l'ensemble du parcours académique du candidat depuis l'obtention du baccalauréat (inclus) ;
- une lettre de motivation ;
- un CV. Ce dernier pourra mentionner deux personnes pouvant être contactées.

Les candidats étrangers non titulaires d'un diplôme français de niveau licence ou équivalent, devront postuler selon la procédure « études en France ». (Campus France).

Pour les étudiants non titulaires du M1 Meos et candidatant au M2, un dossier de candidature est à déposer sur la plateforme e-candidat de l'université de Bourgogne ([✉ https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView](https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView))

Les étudiants qui souhaitent des informations complémentaires sur le Master MEOS ou sur les modalités d'accès, peuvent contacter les responsables du Master

- pour la première année du Master : Anne Buttard ([✉ anne.buttard@u-bourgogne.fr](mailto:anne.buttard@u-bourgogne.fr))
- pour la deuxième année du Master : Christine Peyron ([✉ christine.peyron@u-bourgogne.fr](mailto:christine.peyron@u-bourgogne.fr))

Pour contacter le SEFCA à propos du Master Meos :

Lucie Bonot et Laetitia Terreau

mail : [✉ formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr)

tel : 03 80 39 36 19

Pour des renseignements sur les contrats d'alternance :

[✉ https://sefca.u-bourgogne.fr/alternance.html](https://sefca.u-bourgogne.fr/alternance.html)

Pour plus d'informations sur le Master Meos, connectez-vous à son blog : [✉ https://blog.u-bourgogne.fr/master-meos/](https://blog.u-bourgogne.fr/master-meos/)

Public cible

Les candidats à l'entrée en première année du Master MEOS peuvent être titulaires d'une licence en Économie, AES, ou en sciences de gestion.

Le Master 1 **MEOS** accueille régulièrement d'autres profils d'étudiants : titulaires d'une licence en Sciences Humaines et Sociales, en Sciences Sanitaires et Sociales, diplômés d'une grande école.

En M2, les étudiants de formation initiale non titulaires du M1 Meos sont en général issus d'un parcours relevant des disciplines économiques, des sciences de gestion, juridiques et administratives, des sciences sociales ou des sciences sanitaires.

En M2, les étudiants de formation continue sont des cadres, des responsables de service ou de structure du secteur sanitaire ou médico-social. Des professionnels en reconversion peuvent aussi être intégrés dans le M2.

Attendus / Pré-requis

Des connaissances et des compétences associées aux matières fondamentales de l'Économie sont souhaitables. Une remise à niveau pourra être demandée aux étudiants



provenant de formations dont les enseignements en Économie seront jugés insuffisants par le jury d'admission.

Les capacités d'analyse, les aptitudes rédactionnelles et orales de l'étudiant sont également des éléments qui seront considérés avec attention.

Pour les étudiants de formation initiale, une appétence pour le secteur sanitaire et médicosocial et ses enjeux est nécessaire..

Pour tous les étudiants la construction d'un projet professionnel cohérent avec les débouchés du master **MEOS** est attendue.

Pré-requis recommandés

Pour les étudiants de formation initiale, la réalisation en amont de l'entrée en master **MEOS**, d'un stage ou d'une expérience professionnelle dans le champ sanitaire ou médicosocial, seront pris en considération.

Et après

Poursuite d'études

La poursuite d'études logique pour les étudiants ayant validé la première année de master se fait au sein de la même mention. L'obtention du M1 **MEOS** peut toutefois permettre aux étudiants qui le souhaiteraient de candidater à d'autres mentions de master en Économie et/ou en santé.

Au terme de la seconde année, les diplômés du master **MEOS** se destinent à une insertion professionnelle dans le champ sanitaire et médico-social. Toutefois, les étudiants qui souhaitent le faire, et dont les compétences auront été estimées suffisantes, peuvent opter pour la réalisation d'un Doctorat au sein du département d'Économie de l'UFR Droit, Sciences Economique et Politique de l'Université de Bourgogne.

Débouchés professionnels

Le développement actuel des logiques d'évaluation économique dans le pilotage des organisations et dans le suivi des projets garantit que cette formation correspond à de réels besoins. Depuis la création de ce Master en 1999, l'implication de professionnels dans la formation, l'accueil régulier d'étudiants de formation continue, l'insertion rapide et conforme aux compétences visées des étudiants de formation initiale sont autant de signes de sa qualité et de son intérêt. Tout au long de ces années de fonctionnement, les responsables de cette formation ont su faire évoluer son contenu afin de répondre à l'évolution des compétences recherchées par les employeurs des secteurs visés.

Les métiers des diplômés correspondent à des fonctions d'évaluation, de pilotage de projet ou de programme, de conseil et d'audit, de management de structure :

- chef de projet : conception et mise en place de politiques et de stratégies de santé, de réseaux et de partenariats ;
- consultant en évaluation et pilotage des organisations : évaluation externe, étude de faisabilité de projet, élaboration et suivi d'indicateurs de pilotage ;
- chargé de mission pour des organismes privés ou publics : étude des besoins et de pertinence de projets, mise en place d'actions ;
- coordonnateur de réseau, de maison de santé et de projet ;
- chargé d'études d'évaluation : évaluation médico-économique des produits de santé et des nouvelles technologies, évaluation de pratiques de soins et de dispositifs organisationnels innovants, évaluation des réseaux de soins, évaluation des procédures qualité ;
- responsable de démarche qualité, définition et suivi d'indicateurs de qualité et de résultats, animation de la démarche qualité ;
- cadres et membres de la direction de structures des secteurs sanitaires et médico-social.



Les débouchés se situent

- dans le secteur privé : cabinet d'audit et d'évaluation, laboratoires pharmaceutiques, cliniques privées, EHPAD, assurances maladie complémentaires,
- dans le secteur public et semi-public : caisses d'assurance maladie, ARS, hôpitaux publics, collectivités territoriales, agences (HAS), services des ministères...
- dans le secteur associatif et non lucratif : mutuelles, associations du secteur sanitaire et social, associations de professionnels de santé, EHPAD, organismes de recherche et d'études (ORS,...)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation 1re année

Anne BUTTARD

☎ 03 80 39 35 28

✉ anne.buttard@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique 1re année

Louise CHATEL

☎ 03.80.39.54.31

✉ louise.chatel@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 2e année

Christine PEYRON

☎ 03 80 39 35 29

✉ christine.peyron@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique 2e année

Delphine LARGE

☎ 03 80 39 35 48

✉ delphine.large@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Informations pratiques

Les étudiants qui souhaitent des informations complémentaires sur le Master MEOS ou sur les modalités d'accès, peuvent contacter les responsables du Master

- pour la première année du Master : Anne Buttard ([✉ \[anne.buttard@u-bourgogne.fr\]\(mailto:anne.buttard@u-bourgogne.fr\)](mailto:anne.buttard@u-bourgogne.fr))
- pour la deuxième année du Master : Christine Peyron ([✉ \[christine.peyron@u-bourgogne.fr\]\(mailto:christine.peyron@u-bourgogne.fr\)](mailto:christine.peyron@u-bourgogne.fr))

Pour contacter le SEFCA à propos du Master Meos :

Lucie Bonot et Latitia Terreau

mail : [✉ \[formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr\]\(mailto:formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr\)](mailto:formation.continue-sceco@u-bourgogne.fr)


tel : 03 80 39 36 19

Pour des renseignements sur les contrats d'alternance :

[✉ <https://sefca.u-bourgogne.fr/alternance.html>](https://sefca.u-bourgogne.fr/alternance.html)

Pour plus d'informations sur le Master Meos, connectez-vous à son blog : [✉ <https://blog.u-bourgogne.fr/master-meos/>](https://blog.u-bourgogne.fr/master-meos/)

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

L'organisation du master **MEOS** favorise l'acquisition en continu des compétences visées, et permet de s'adapter à différents choix de parcours : étudiant alternant, en formation initiale « classique », étudiant en formation continue.

En première année de master, les étudiants conduisent ensemble une étude professionnelle commanditée par une organisation ou une institution du secteur. En première et en deuxième année, les étudiants réalisent des notes de synthèse et des exposés individuels ou collectifs, à visée directement opérationnelle.

Tous les cours ont lieu sur le campus de Dijon. En deuxième année, les cours sont organisés par sessions de formation, en moyenne une semaine par mois, de septembre à juin.

Master 1

SEMESTRE 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 POLITIQUES PUBLIQUES	UE		60h				8 crédits
Institutions et Politiques Publiques	Matière		24h				3 crédits
Introduction à l'évaluation des politiques publiques	Matière		24h				3 crédits
Fondements des politiques publiques	Matière		12h				2 crédits
UE2 POLITIQUES ET SYSTEMES DE SANTE 1	UE		48h	8h			10 crédits
Acteurs et fonctionnement du système de santé	Matière		12h				2 crédits
Economie de la santé 1 : comportement des acteurs	Matière		15h				3 crédits
Evaluation en santé	Matière		20h				3 crédits
Séminaires "actualité en santé"	Matière			8h			2 crédits
UE3 OUTILS ET COMPETENCES TRANSVERSES	UE		30h	33h			8 crédits
Méthodologie des questionnaires et des enquêtes	Matière		8h				
Méthodologie du traitement de données	Matière		10h	12h			3 crédits
Théorie des organisations	Matière		20h				3 crédits
Anglais	Matière			12h			2 crédits
UE4 PROFESSIONNALISATION	UE			23h			4 crédits
Ateliers de professionnalisation du PFVU	Matière			15h			
Accompagnement à la recherche de stage	Matière			8h			4 crédits

SEMESTRE 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 POLITIQUES ET SYSTEMES DE SANTE 2	UE		40h	8h			8 crédits
Economie de la santé 2 : financement et enjeux du système	Matière		15h				3 crédits



Innovation en santé	Matière	12h		2 crédits
Démographie et économie du vieillissement	Matière	12h		2 crédits
Séminaires "actualité en santé 2"	Matière		8h	1 crédits
UE2 OUTILS ET COMPETENCES TRANSVERSES 2	UE	26h	9h	6 crédits
Comptabilité analytique	Matière	20h		2 crédits
Méthodologie du traitement de données	Matière	8h	15h	2 crédits
Anglais	Matière		12h	2 crédits
UE3 ENJEUX ETHIQUES EN SANTE	UE	48h		6 crédits
Inégalités économiques et accès aux soins	Matière	12h		2 crédits
Protection et Droits des patients	Matière	12h		2 crédits
Droit de la protection sociale et de la santé	Matière	24h		2 crédits
UE4 MISSIONS EN ENTREPRISE	UE		18h	10 crédits
Etude professionnelle 2	Matière		18h	3 crédits
Stage	Matière			7 crédits

Master 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 ANALYSE ET REGULATION DU SYSTEME DE SANTE	UE		54h	8h			7 crédits
Acteurs et politiques dans le système de santé	Matière		24h	8h			
Sociologie de la santé	Matière		12h				
Régulation du système de santé	Matière		18h				
UE2 COLLECTE ET TRAITEMENT DE DONNEES	UE		18h	36h			6 crédits
Méthodologie du traitement des données	Matière		18h	24h			
Méthodologie des questionnaires et des enquêtes	Matière			12h			
UE3 ANALYSE ET STRATEGIES DES ORGANISATIONS	UE		62h				6 crédits
Théorie et stratégie des organisations	Matière		24h				
Projets et stratégies dans les organisations	Matière		16h				
Management opérationnel	Matière		12h				
Santé travail	Matière		10h				
UE4 EVALUATION DES PRODUITS ET DES STRATEGIES DE SANTE	UE		40h	18h			7 crédits
Evaluation médico-économique	Matière		16h	18h			
Epidémiologie et sources de données	Matière		6h				
Données et évaluations en santé	Matière		18h				
UE5 EVALUATION DES PROGRAMMES ET DES ORGANISATIONS	UE		46h				5 crédits
Evaluation des procédures, des organisations et des programmes	Matière		20h				
Démarche qualité	Matière		18h				
Pilotage de projet	Matière		8h				
UE6 ENJEUX DES SECTEURS ET DES ENTREPRISES	UE		56h				5 crédits
Economie et politique du médicament	Matière		16h				
Economie et régulation du secteur médicosocial	Matière		22h				



Organisations et stratégies pour la prise en charge de la dépendance	Matière	18h	
UE7 FINANCEMENT	UE	37h	4 crédits
Financement du système de soins	Matière	10h	
Pilotage et contrôle de gestion	Matière	15h	
Financement des établissements sanitaires, médicosociaux et des EHPAD	Matière	12h	
UE8 ETUDE PROFESSIONNELLE	UE		20 crédits
TRAVAUX D'ETUDES ET DE RECHERCHE / EVALUATIONS	TER/Eval		